

Ecrit par Echo du Mardi le 27 août 2020

Paca : Olivier Constant, nouveau délégué régional du groupe AFNOR



Depuis le 1er août, [Olivier Constant](#) est le nouveau représentant du [groupe AFNOR](#) (Association française de normalisation) en Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse. Il succède à Cathy Scherrer, au terme de 40 ans de carrière au sein du groupe associatif.

Diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Clermont- Ferrand en 1986 et suite à une thèse de doctorat, Olivier Constant devient directeur adjoint d'un laboratoire d'analyse de l'eau, puis PDG d'un bureau d'étude géotechnique. Il rejoint le groupe AFNOR en 2005 en tant que délégué régional Auvergne-Rhône-Alpes. Pendant 15 ans, il contribue au développement des services du groupe pour le compte des entreprises, de structures de services à la personne et de collectivités territoriales, au cœur d'un réseau de partenaires institutionnels. De 2011 à 2015, il devient gérant d'une société spécialisée en



Ecrit par Echo du Mardi le 27 août 2020

achats responsables, intégrée depuis au groupe AFNOR. Convaincu que la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) est une opportunité pour toutes les organisations, Olivier Constant, 58 ans, succède au 1er août 2020 à Cathy Scherrer, en tant que délégué Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse du groupe AFNOR.

Située à Marseille, la délégation Paca et Corse du groupe AFNOR est la porte d'entrée des entreprises et des organisations publiques de la région pour s'informer sur le rôle des normes volontaires dans leurs activités, les certifications (NF, ISO, AFAQ, Engagé RSE...), les solutions de veille et de formation. Plus de 1 000 organismes de la région affichent des certifications et labels délivrés par AFNOR Certification et plus de 800 représentants d'organisations régionales s'impliquent également dans les commissions pour élaborer des normes volontaires dans 90 % des cas à l'échelle européenne ou internationale (ISO). L'équipe AFNOR assure aussi une mission d'information sur les normes volontaires, consultables gratuitement à la délégation. Des réunions d'échanges de bonnes pratiques y sont également proposées, tout comme des programmes d'accompagnement : responsabilité sociétale, santé et sécurité au travail, performance énergétique, économie circulaire, ou encore la formation professionnelle.